



Le 15 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : suspension jusqu'à nouvel ordre des activités sportives scolaires et extrascolaires en intérieur

Les activités physiques scolaires et extrascolaires en intérieur vont être suspendues "jusqu'à nouvel ordre" pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a annoncé jeudi le Premier ministre Jean Castex.

- "Nous souhaitons tout faire pour éviter" la fermeture des écoles, a redit le chef du gouvernement, qui a annoncé le renforcement du protocole sanitaire dans les cantines scolaires.
- "Toutes les pratiques (sportives) d'intérieur sont suspendues, c'est vrai en milieu scolaire, en milieu extrascolaire (...) pour quelques semaines probablement", a ensuite poursuivi le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer.

En sport amateur, les mineurs avaient repris le sport à l'extérieur fin novembre et en intérieur le 15 décembre (avec respect du couvre-feu à 20h et pas pour les pratiques avec contact) à la veille des vacances de Noël.

Les cours d'EPS et périscolaires n'avaient pas été arrêtés.

Une vigilance accrue sera mise en place à la cantine, "maillon faible de l'organisation puisque c'est le moment où on enlève son masque", a poursuivi M. Blanquer.

Au primaire, "il n'y aura pas de brassage possible" : les élèves d'une même classe mangeront tous les jours ensemble. Si ce n'est pas possible, le temps de restauration sera "allongé" et "en dernier recours on pourra avoir des solutions de repas à emporter", a dit le ministre.

Dans les collèges, si la pression est trop forte, le temps de service pourra être allongé ou des repas à emporter proposés.

Au lycée, l'enseignement hybride mis en place en novembre, qui devait prendre fin le 20 janvier sera prolongé. Mais M. Blanquer plaide pour une "vigilance accrue" pour les Terminales qui passent le bac et doivent donc être privilégiées pour les cours en présentiel. Au collège, il a expliqué qu'à "titre exceptionnel", en cas de contraintes très fortes, le mode hybride pourrait être autorisé, pour les élèves de 4e et 3e.

Enfin, le "traçage des cas contacts va continuer", a-t-il assuré. Des équipes de dépistage de tous les personnels et tous les élèves pourront être mobilisées, a-t-il dit.

- "Lorsque trois cas seront avérés dans un établissement, tous les personnels, collégiens et lycéens se verront proposer un test dans les 48h", a-t-il aussi affirmé.